

À DIPLÔME ÉGAL, LE PARCOURS SCOLAIRE PÈSE SUR L'INSERTION

En réponse à la multiplication des formations de l'enseignement supérieur, les parcours d'études vers un diplôme donné se diversifient. Sur le marché du travail, bien que couronnés du même diplôme final, tous ces parcours ne se valent pas.

Philippe LEMISTRE

*CERTOP, CNRS UMR 5044, université Toulouse Jean Jaurès
Centre associé au Céreq de Toulouse*



Fanette MERLIN

Département Entrées et évolutions dans la vie active (Deeva), Céreq

L'expansion scolaire va de pair avec une nouvelle forme de sélectivité sociale des publics (Merle, 2012, cf. introduction générale). Les enfants des classes sociales supérieures se distinguent par le choix de filières et spécialités dont sont en partie exclus les enfants des classes populaires, alors qu'auparavant ils se distinguaient par des durées de scolarité plus longues.

Pour autant, l'expansion scolaire a été telle, y compris au sein du supérieur (doublement du nombre de diplômés de master dans les années 2000, cf. introduction générale), que les classes populaires ont pu accéder davantage à la plupart des filières et spécialités. Pour exemple récent, les politiques publiques s'orientent vers une réforme des filières visant à établir un *continuum* de formation entre le niveau bac-3 et le niveau bac+3¹. Il s'agit d'adapter l'offre de formation aux nouveaux publics, en créant des filières professionnelles dans l'enseignement supérieur ou en facilitant les bifurcations au fil du parcours (Korolitski & Lichtenberger, 2012).

Toutefois, si ces réformes permettent aux classes populaires d'accéder davantage aux filières et spécialités où elles étaient jusqu'alors très minoritaires, celles-ci conservent des parcours spécifiques. Dans ce contexte, l'hypothèse formulée ici est que la démocratisation ségrégative s'opère non seulement *in fine* via la filière ou la spécialité de formation du diplôme, mais aussi par la nature du parcours lui-même, selon les types de formation qui l'ont jalonné. En d'autres termes, à type de diplôme donné, certains parcours peuvent s'avérer ségrégués, non seulement dans le système éducatif, mais aussi à l'entrée sur le marché du travail avec des perspectives professionnelles défavorables.

Il s'agit donc à la fois de différencier les parcours selon l'origine sociale à diplôme donné, et de montrer si un diplôme donné offre les mêmes perspectives professionnelles selon le parcours d'études. Selon les diplômes et les parcours, différents scénarios peuvent être observés, dont deux s'opposent. Dans le premier, la démocratisation ségrégative affecte le parcours dans le système éducatif et se prolonge sur le marché du travail. Dans le second, certaines trajectoires entraînent l'ouverture sociale d'un diplôme et conduisent ensuite à une bonne insertion professionnelle, favorisant ainsi doublement la mobilité sociale. Si ce scénario domine pour l'ensemble des trajectoires, la massification de l'enseignement supérieur est globalement inclusive (Shavit *et al.*, 2007).

Notre analyse se fonde sur les enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010², pour lesquelles des trajectoires d'études ont été reconstituées afin de refléter les différents parcours ayant conduit à trois diplômes finaux : la licence générale, la licence professionnelle et le master.

La première partie analyse la répartition des publics au sein de ces trajectoires ; la seconde estime l'impact de ces différentes trajectoires sur les débuts de carrière.

¹ Renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur, circulaire n° 2013-0012 du 18 juin 2013, www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=72634 Rapport Dalle et Germinet, *Concertation sur la professionnalisation du 1^{er} cycle post-bac*. Rapport commandé par Mme la Ministre Frédérique Vidal, janvier 2019.

² Ici les enquêtes sont empilées. Pour mieux saisir les évolutions entre Générations voir Lemistre & Ménard, 2018.

Des trajectoires d'études diverses, genrées et socialement marquées

Entre 1998 et 2010, les flux de diplômés sortis de l'université se sont modifiés (cf. Graphique 1). La création des licences professionnelles en 1999 et leur succès grandissant par la suite, mais aussi la part croissante des poursuites d'études vers le master parmi les diplômés de licence générale, ont provoqué une hausse globale des effectifs de sortants diplômés de l'université. Passés de 50 000 en 1998 à quasiment 100 000 en 2010, leur hausse est notamment portée par le doublement du nombre de sortants diplômés d'un master de lettres, langues, sciences humaines et sociales (LSHS) et de licence professionnelle scientifique ou technique (ST). Pour ces trois générations de sortants du système éducatif, 28 trajectoires ont été constituées pour six grands types de diplômes (cf. #1 - Méthodologie de la construction des trajectoires d'études).

1 - MÉTHODOLOGIE DE LA CONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES D'ÉTUDES

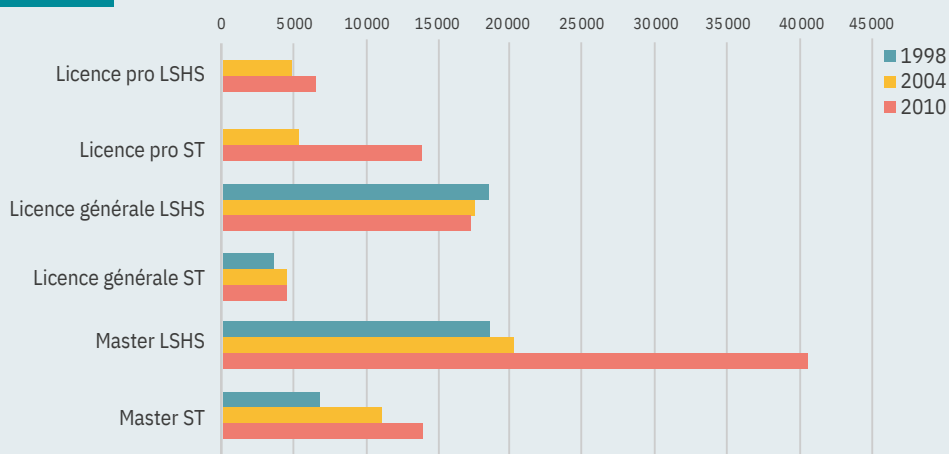
Les six grands types de diplômes pour lesquels ont été constituées les trajectoires concernent trois types de diplômes – master, licence générale, licence professionnelle – et deux grands domaines de spécialités – sciences et techniques (ST) et lettres, sciences humaines et sociales (LSHS).

Les étapes intermédiaires qui ont pu être saisies pour les trois enquêtes sont le type de bac et la présence d'un DUT ou d'un BTS. Le niveau de détail des trajectoires retenu pour chacune des six catégories de diplôme dépend des effectifs. Par exemple, les étapes BTS et DUT ont pu être séparées dans certaines trajectoires et regroupées dans d'autres, de même pour le type de bac obtenu. Ce dernier est détaillé au plus fin en série S, ES ou L et bacs technologique et professionnel, mais est parfois regroupé en bac général *versus* techno pro, voire en tous types de bac. La mention « autre » renvoie à toutes les autres trajectoires que celles mentionnées pour un type de diplôme donné. Les 28 trajectoires figurent dans le tableau en annexe.

Sous l'effet notamment de la création des licences professionnelles, les trajectoires possibles ayant conduit aux grades de licence ou de master se sont multipliées entre 1998 et 2010. Par

Graphique 1

Évolution des flux de sortants de l'université entre 1998, 2004 et 2010



Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998, 2004 et 2010 en ayant pour plus haut diplôme une licence ou un master. LSHS : Lettres, langues, sciences humaines et sociales. ST : Sciences et techniques.

Source : enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010, première interrogation, bases comparables.

exemple, pour la Génération 2010, si on observe toujours une prédominance des parcours entièrement généraux³ vers la licence et le master de LSHS, la gamme des bacs généraux qui y conduisent s'est agrandie. Au contraire, le master ST est davantage précédé de parcours professionnalisés (BTS, DUT), même si le bac S domine très nettement. Les licences professionnelles accueillent pour leur part des étudiants aux parcours plus divers : si le BTS prédomine dans les deux spécialités, la présence des DUT ainsi que la diversité des types de baccalauréats obtenus montrent l'hétérogénéité de leur passé scolaire.

Dans l'ensemble des trois enquêtes Génération, la composition des publics fréquentant ces différentes trajectoires varie selon le genre et l'origine sociale.

Certains indices suggèrent une sursélection des femmes au fil du parcours par rapport aux hommes. Pour exemple, parmi les diplômés de licence professionnelle LSHS ayant auparavant obtenu un BTS, les jeunes femmes représentent la majorité des titulaires d'un bac général et seulement une minorité des titulaires d'un bac technologique ou professionnel. De même, en sortie de licence professionnelle ST précédée d'un BTS, elles représentent la moitié des bacheliers généraux et seulement un bachelier technologique ou professionnel sur cinq.

Plus globalement, les écarts entre licences professionnelles et générales interrogent : en spécialités LSHS, la part des femmes en licence professionnelle est inférieure de 18 points à leur part en licence générale. En spécialités scientifiques et techniques, l'écart atteint 27 points. Ceci suggère que la sélection au sein des licences professionnelles s'exerce au bénéfice des garçons, en partie par le biais d'une autosélection des filles elles-mêmes vers les filières générales.

Les trajectoires d'études sont aussi marquées par l'origine sociale. En sortie de licence professionnelle, quel que soit le domaine de spécialité, les classes populaires sont davantage représentées parmi les trajectoires comprenant un BTS précédé d'un baccalauréat professionnel ou technologique. Ce parcours apparaît ainsi comme une voie de passage vers le diplôme de niveau bac+3 pour les jeunes d'origine sociale modeste.

En sortie de licence générale LSHS, la hiérarchie sociale des baccalauréats se retrouve chez les jeunes ayant suivi un parcours sans diplôme intermédiaire. Par exemple, moins d'un tiers des jeunes qui ont un bac S sont issus d'un milieu populaire, contre près de la moitié des titulaires d'un bac professionnel ou technologique. Par ailleurs, la part des bacs S de milieu populaire diminue quand le niveau de diplôme augmente : les sortants de licence LSHS sont socialement moins dotés que les sortants de master dans la même spécialité.

Parmi les licences générales et les masters, on remarque néanmoins une exception notable. Les étudiants ayant obtenu un BTS au cours de leur parcours d'études ont systématiquement une origine sociale relativement modeste. Le BTS apparaît alors comme un possible vecteur de promotion sociale. En outre, la proportion de ces trajectoires vers le master où figure un BTS a considérablement augmenté au fil des Générations. En d'autres termes, il s'agit d'un « mécanisme » de diffusion notable et durable des jeunes d'origine populaire dans l'enseignement supérieur long.

Le BTS apparaît comme un possible vecteur de promotion sociale.

³ Sans diplôme professionnel, c'est-à-dire bac professionnel, technologique, BTS ou DUT.

Des parcours déterminants de l'insertion, y compris à diplôme final donné

Nous avons vu que l'évolution des trajectoires et des publics qui les composent permettait de saisir une face peu explorée de la massification scolaire et de l'évolution des chemins d'accès des différents groupes sociaux à l'enseignement supérieur. L'approche par trajectoires permet également d'étudier l'insertion professionnelle sous un nouvel angle, à savoir l'estimation de l'impact d'une trajectoire d'études sur le début de la vie professionnelle, par rapport à une autre trajectoire et pour un même diplôme final. C'est l'objet de cette partie.

Des analyses modélisées ont permis de classer les trajectoires d'études selon l'effet qu'elles exercent sur les chances d'accéder au CDI et sur le montant du salaire. Deux classements émergent de ces deux modèles (cf. #2 - Méthodologie du classement des trajectoires d'études et résultats dans le tableau en annexe).

#2 - MÉTHODOLOGIE DU CLASSEMENT DES TRAJECTOIRES D'ÉTUDES

Les estimations sont exécutées sur l'ensemble des trois Générations empilées. Il s'agit d'estimer successivement l'impact du fait d'avoir suivi telle ou telle trajectoire d'études sur les chances d'accéder au CDI après trois ans (régression logistique) et sur le montant du salaire perçu (régression linéaire). Les 28 trajectoires d'études constituent un premier ensemble de variables explicatives de ces indicateurs. En effet, pour saisir l'effet propre de chaque trajectoire sur l'insertion, il est nécessaire de neutraliser les effets d'autres facteurs. Les modèles qui sont commentés ici intègrent les informations suivantes : la Génération, le genre, l'âge, la région de formation, la zone de formation (rurale ou non), la voie de formation en dernière année (apprentissage ou non), la raison d'arrêt des études, l'origine sociale, le lieu de naissance des deux parents, la situation des parents vis-à-vis de l'emploi au moment de la fin des études.

Pour chaque estimation, les trajectoires ont été classées selon la force de l'effet observé (*odds-ratios* pour le CDI, impact marginal pour le salaire), c'est-à-dire selon le bénéfice qu'elles apportent à chacun des indicateurs d'insertion, par ordre décroissant de bénéfice. Une estimation a également été réalisée sur l'accès à la qualification (déclassement). Elle n'est pas reproduite ici (cf. Lemistre & Merlin, 2019).

La hiérarchie des diplômes en matière d'insertion est bousculée dès lors qu'ils sont décomposés par trajectoire, de manière plus ou moins prononcée selon les indicateurs. Ainsi, seules trois trajectoires conduisant à un master (sur les onze identifiées) sont classées parmi les dix plus performantes pour l'accès au CDI. Concernant la rémunération, si les trajectoires qui aboutissent aux salaires les plus élevés sont en grande majorité des trajectoires de master, trois trajectoires de licence font mieux que certaines trajectoires conduisant au diplôme de niveau bac+5 de la même filière. Par exemple, dans la filière LSHS, les salaires toutes choses égales par ailleurs des diplômés de licence professionnelle passés par un DUT sont proches de ceux des diplômés de master passés par un parcours universitaire à la suite d'un baccalauréat de la série L.

D'autres hiérarchies internes apparaissent selon le parcours, quel que soit l'indicateur retenu. Par exemple, les diplômés de master ST passés par un DUT ou un BTS ont respectivement la deuxième et quatrième plus forte probabilité d'accès au CDI parmi les 28 trajectoires. Le même master ST obtenu par la voie universitaire avec un bac S occupe le 11^e rang pour l'accès au CDI et le 24^e avec un autre bac. Autre exemple concernant le salaire : une licence professionnelle en LSHS obtenue après un BTS, lui-même précédé d'un bac général, est parmi les trois licences les mieux classées (13^e rang), alors qu'elle figure parmi les moins bien classées (26^e rang) si l'accès à cette licence professionnelle s'est effectué sans DUT ou BTS.

Globalement, les parcours les plus valorisés sont ceux comportant un DUT, suivis des parcours comportant un BTS. C'est ensuite la série du bac qui départage les trajectoires : le bac S demeure le plus favorable, suivi du bac ES, alors que le bac L – uniquement distingué dans notre typologie pour le domaine de spécialité LSHS au vu des effectifs – est le moins favorable, d'un effet comparable aux baccalauréats technologiques ou professionnels.

Les parcours les mieux valorisés sont ceux comportant un DUT, suivis de ceux comportant un BTS.

Concernant le domaine de spécialité du diplôme final, les sciences et techniques ne sont pas systématiquement supérieures aux LSHS. À nouveau car le DUT ou le BTS, et/ou le bac S vont permettre de davantage valoriser un diplôme de LSHS qu'un diplôme final de ST dont le parcours antérieur n'aura pas bénéficié de ces atouts. Il existe de rares exceptions à ces dominantes. Par exemple, les bacheliers technologiques et professionnels, lorsqu'ils ont poursuivi en DUT avant d'obtenir une licence professionnelle en ST, sont les mieux classés pour l'accès au CDI, devançant la même licence où le DUT est précédé d'un bac général et tous les parcours des diplômés de master.

Dans les modèles, les trajectoires les moins bien classées sont la plupart du temps les trajectoires les plus féminisées. Cet effet se cumule avec celui du genre à trajectoire donnée, qui est favorable aux hommes sur les deux indicateurs. Les femmes subissent ainsi une « double peine », liée d'une part au fait d'être une femme plutôt qu'un homme, au moment de l'insertion, et d'autre part au fait qu'elles ont emprunté des parcours d'études eux-mêmes moins favorables (Lemistre & Merlin, 2019).

Le phénomène s'observe également selon les origines socio-économiques, dont l'effet propre toutes choses égales par ailleurs est significatif pour un seul des indicateurs retenus : le salaire (qui augmente avec l'origine sociale). À cet effet s'ajoute celui des trajectoires elles-mêmes, puisque la plupart des trajectoires mal classées sont majoritairement empruntées par des jeunes de classe moyenne ou populaire. Les trajectoires comprenant un BTS constituent toutefois une exception forte, puisqu'elles sont massivement empruntées par les jeunes de catégorie populaire et pourtant largement représentées parmi les trajectoires favorables à l'insertion. En ce sens, le BTS s'affiche clairement comme une voie de promotion des classes populaires dans l'enseignement supérieur puis vers des débuts de carrière favorables. Il apparaît ainsi comme un élément constitutif de trajectoires d'études inclusives (Shavit, Arum & Gamoran, 2007), plus particulièrement encore pour les bacheliers technologiques et professionnels qui, en dehors du BTS et dans une moindre mesure du DUT, voient systématiquement leurs trajectoires reléguées au bas des classements.

Conclusion

Certaines étapes dans les trajectoires d'études transcendent la valeur des diplômes. Le fait de détenir un bac L ou de n'avoir fréquenté que la voie générale universitaire, par exemple, conduit quasiment toujours à un parcours d'insertion plus difficile. D'autres éléments ont un lien à l'insertion variable selon les configurations : détenir un bac S est lié à une insertion favorable en sortant d'une filière LSHS, mais fait peu de différence à lui seul avant un diplôme de spécialité ST.

Globalement, les trajectoires d'études accueillant les publics les plus défavorisés socialement sont aussi les trajectoires les moins favorables sur le marché du travail, à une exception près. Alors que pour les diplômés de bac+3 et bac+5, les classes populaires dominent parmi les

parcours où figure un BTS, ceux-ci ne s'avèrent pas pénalisants à l'entrée sur le marché du travail et même souvent relativement favorables. Le BTS apparaît donc comme un possible vecteur de promotion sociale pour ces diplômés, soulignant pour ces publics le caractère potentiellement inclusif de l'expansion scolaire (Shavit *et al.*, 2007).

Venant confirmer les données sur l'insertion relative au diplôme final, l'analyse par le parcours antérieur montre que les jeunes femmes sont surreprésentées dans les trajectoires d'études qui conduisent aux parcours d'insertion les moins favorables. Les estimations économétriques révèlent à cet égard une double pénalité du fait d'être une femme, à savoir, d'une part, leur désavantage au moment de l'insertion à diplôme donné, auquel s'ajoute, d'autre part, l'effet propre des trajectoires les plus défavorables à l'insertion qui sont les plus féminisées.

Les résultats des modèles viennent parfois bouleverser l'ordre établi de la hiérarchie des diplômes, notamment la supériorité souvent admise des licences professionnelles sur les licences générales à l'insertion. Par ailleurs, les trajectoires des diplômés de master les mieux valorisées ne sont pas nécessairement celles attendues pour un type de diplôme donné. Par exemple, pour les masters scientifiques, la trajectoire la plus favorable passe par un DUT.

Ces résultats confirment l'intérêt de prendre en compte l'effet de la trajectoire d'étude et pas uniquement le plus haut diplôme obtenu pour mesurer l'insertion. Les investigations menées ici l'ont été néanmoins à un niveau agrégé, ne séparant les spécialités qu'entre lettres, langues sciences humaines et sociales et sciences et techniques. Au sein de ses deux grands domaines de spécialité, nul doute que la différenciation des trajectoires à type de diplôme donné recouvre en partie au moins des effets de spécialité fine des diplômes. Il reste donc à mieux expliciter le lien entre la ségrégation par le parcours d'études et la ségrégation liée aux spécialités de formation saisies à un niveau plus détaillé (Lemistre, 2018). Néanmoins, une investigation menée dans le cadre du GTES en utilisant un niveau plus fin de spécialités de master ne remet pas en cause un effet propre conséquent du parcours (Ménard, 2019).

Classement des trajectoires de la situation la plus favorable à la moins favorable	Accès au CDI	Salaire
Trajectoires pour le diplôme		
Licence professionnelle Lettres, sciences humaines et sociales		
LPLSHS_DUT	15	15
LPLSHS_BTS_BACGEN	5	13
LPLSHS_BTS_BACTECHPRO	7	19
LPLSHS_AUTRES	22	26
Licence professionnelle Sciences et techniques		
LPST_DUT_BACGEN	6	10
LPST_DUT_BACTECHPRO	1	16
LPST_BTS_BACGEN	20	20
LPST_BTS_BACTECHPRO (1)	8	18
LPST_AUTRES	19	17
Licence générale Lettres, sciences humaines et sociales		
LGLSHS_DUT	10	22
LGLSHS_BTS	17	21
LGLSHS_BACS	21	24
LGLSHS_BACES (2)	25	25
LGLSHS_BACL	28	27
LGLSHS_BACTECHPRO	26	28
Licence générale Sciences et techniques		
LGST_DUTBTS	9	11
LGST_AUTRES	18	23
Master Lettres, sciences humaines et sociales		
M2LSHS_DUT_BACS	3	2
M2LSHS_DUT_AUTRES BAC	12	5
M2LSHS_BTS	13	7
M2LSHS_BAC S	14	6
M2LSHS_BAC ES	16	9
M2LSHS_BAC L	23	14
M2LSHS_BAC TECH PRO	27	12
Master Sciences et techniques		
M2ST_DUT	2	1
M2ST_BTS	4	3
M2ST_BACS	11	4
M2ST_AUTRES	24	8

Lecture : (1) licence professionnelle en ST obtenue après un BTS précédé d'un baccalauréat technologique ou professionnel. Cette trajectoire est 8^e sur 28 pour l'accès au CDI et 18^e sur 28 pour le niveau de salaire.

(2) Licence générale en LSHS obtenue suite à un baccalauréat de la série ES. On notera que cette trajectoire exclut les mêmes licences obtenues après un BTS ou un DUT quel que soit le bac ayant précédé ces diplômes.

LSHS : Lettres langues sciences humaines et sociales. ST : Sciences et techniques.

Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998, 2004, et 2010, ayant pour plus haut diplôme une licence ou un master et qui sont en emploi 3 ans après la sortie de formation initiale (soit en 2001, 2007, 2013).

Estimation : pour plus de détail sur la méthodologie du classement, cf. #2, page 20.

Source : enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010, première interrogation, bases comparables.

#BIBLIOGRAPHIE

Lemistre, P. & Merlin, F. (2019). Influence du parcours d'études sur l'insertion des sortants de l'université. Dans J. Calmand et P. Lemistre (coord.), *Effet du parcours à diplôme donné sur l'insertion professionnelle* (p. 53-66). Marseille : Céreq, coll. « Céreq Echanges » (n°11).

Lichtenberger, Y., & Korolitski, J.-P. (2012). Quelle valeur accorder à la licence, pour quels étudiants ? *Administration et éducation*, dossier « De bac-3 à bac +3 », 133, 105-110.

Ménard, B. (2019). Quel effet de la série et de la mention du baccalauréat sur l'insertion des diplômés de master ? Dans J. Calmand et P. Lemistre (coord.), *Effet du parcours à diplôme donné sur l'insertion professionnelle* (p. 29-52). Marseille : Céreq, coll. « Céreq Echanges » (n°11).

Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. Paris : La Découverte, coll. « Repères » (n°596).

Shavit, Y., Arum, R., and Gamoran, A. (2007). *Stratification in Higher Education: A Comparative Study*. Stanford, CA: Stanford University Press.



Toutes les publications du Céreq sur

www.cereq.fr